

QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.
 - a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?
Genève voit s'accroître un appauvrissement un déplacement des classes moyennes vers le bas et les classes basse vers encore plus bas.
 - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?
Plus de temps libre pour les parents afin qu'ils puissent remplir eux-mêmes les obligations envers leurs enfants en matière de gardiennage.

2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)
 - a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?
L'administration ne veut pas faire de l'information active. Si certains parents, qui auraient des droits, oublient ou ne savent pas où trouver l'aide, l'administration fait une profitable économie sur l'enveloppe budgétaire. Ce n'est pas très fair-play. Il me semble que l'administration est au service des administrés !
 - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?
Changement de l'orientation et la mission des administration (orientation Clientèle) et non un jeu de cache-cache face aux prestataires potentiels, avec l'intérêt de ne pas aider pour économiser une enveloppe budgétaire.

3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).
 - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?
A l'instar d'un rôle comme celui du Délégué à l'égalité, attribuer des droits afin qu'il puisse remplir sa mission orienté « famille »
 - b) Quels en seraient les désavantages ?
Une fonction transversale peut compliquer le travail aux Services qui sont hiérarchisé par Départements

4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).
 - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Avoir un état des lieux actuel. Donne de l'information qui permet de prendre des décisions publiques

b) Quels en seraient les désavantages ?

Aucun

5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.

a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?

Des aides financières

b) Quelles sont les mesures que vous préconiserez pour la développer ?

Des aides en ressource Temps et Support personnel